



**Sortie régionale  
en raquettes  
et repas convivial**

**Dimanche 3 février 2019**

***BALLON D'ALSACE***

# L'ASCEE 90 vous convie à participer à la sortie régionale Raquettes qui se déroulera le dimanche 3 février 2019 au départ du Ballon d'Alsace.

---

Le rendez-vous est fixé à 9h30 sur le parking de la Tête des Redoutes pour environ 2 heures de raquettes suivies d'un repas convivial servi par le comité de l'ASCEE 90 au chalet des Amis de la Nature.

Cette sortie s'adresse à tous, à partir de 8 ans.

Le nombre de places étant fixé à 50, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.

La prestation comprend :

- l'encadrement par un accompagnateur en montagne
- le prêt de raquettes et de bâtons
- l'apéritif offert par l'ASCEE
- le repas franc-comtois (pommes de terre, Mont d'Or, saucisse de Morteau, salade, dessert)
- les boissons (vin, jus de fruits) et le café

**Inscription avant le 18 janvier au soir  
à retourner à l'ASCE 67  
à l'aide du bulletin ci-joint  
accompagné du règlement correspondant**

En fonction du nombre d'inscrits et des conditions climatiques, l'ASCEE se réserve la possibilité d'annuler la sortie. Dans ce cas, l'information sera transmise dans la semaine précédant l'activité.

## **Infos pratiques**

---

**Équipement conseillé** : chaussures de marche montantes, vêtements chauds et imperméables, gants et bonnet.

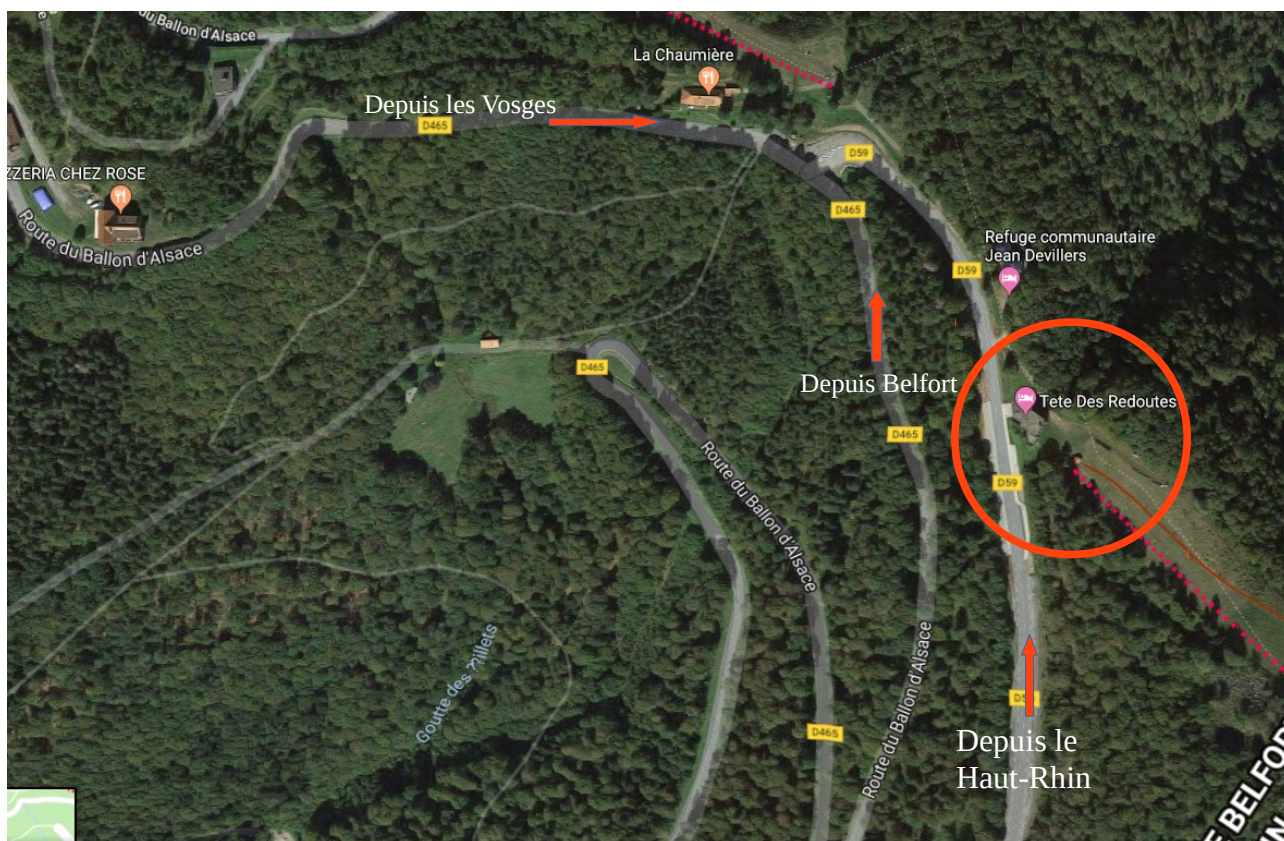
**Nuitée** : pour les personnes le désirant, il vous sera possible d'arriver le samedi et de passer la nuit au chalet des Amis de la Nature (prévoir sacs de couchage). Les membres du comité de l'ASCEE 90 seront présents pour vous accueillir en fin d'après midi.

Le règlement de la nuitée (13€/ personne sans prestation de repas) sera à effectuer directement sur place à votre arrivée, auprès d'Eric SORANZO.

Le chalet est équipé d'une grande cuisine aménagée qui vous permettra de vous restaurer le soir et le matin (apporter le nécessaire).

Pour information, les animaux ne sont pas admis dans le chalet.

## Comment venir ?



parking de la Tête des Redoutes (coordonnée GPS : coordonnées GPS : 47.808611 - 6.848136)

### **Depuis le Territoire de Belfort par la commune de Lepuix :**

- A Belfort sur l'autoroute A36, prendre la sortie 13, « toutes directions »,
- Puis suivre la direction « Ballon d'Alsace » au rond point de l'Espérance.
- Traversez les villages de Sermamagny, Chaux, Giromagny et Lepuix par la RD465 en suivant toujours la direction « Ballon d'Alsace ».
- Vous remontez la vallée de la Savoureuse.
- Temps indicatif depuis Belfort : environ 40 min, depuis Giromagny : environ 20 min

### **Depuis le Haut-Rhin par la commune de Sewen :**

- En venant de Mulhouse sur l'autoroute A36, prendre la sortie 15 direction Masevaux
- Puis suivre cette direction jusque Masevaux que vous traversez par la RD466
- Continuez sur cette route en suivant la direction « Sewen / Ballon d'Alsace »
- Traversez les villages de Sickert, Niederbruck, Kirchberg, Oberbruck, Dolleren et Sewen
- Vous remontez la vallée de la Doller
- Temps indicatif depuis Masevaux : environ 30 min, depuis Mulhouse : environ 1h

**Depuis les Vosges** par la commune de St-Maurice-sur-Moselle :

- L'accès à la station se fait par le village de St-Maurice-sur-Moselle entre Le Thillot et Bussang sur la RN66.
- Au départ d'Epinal, prendre la direction Remiremont par la RN57.
- Avant Remiremont, quitter la RN57 et prendre la direction Mulhouse / Ballon d'Alsace par la RN66. Continuer sur cette route, passer Le Thillot.
- Vous remontez la vallée de la Moselle. A St-Maurice-sur-Moselle prendre à droite direction Ballon d'Alsace / Belfort.
- Si vous arrivez depuis le col de Bussang sur la RN66 via Cernay et Thann, traversez Bussang puis à St-Maurice-sur-Moselle prenez à gauche direction Ballon d'Alsace / Belfort.
- Temps indicatif depuis Le Thillot : 25 min, depuis Bussang : 25 min, depuis Epinal : 1h

**Attention** : les équipements spéciaux (chaînes à neige ou pneus contacts) sont nécessaires pour accéder aux domaines alpins et nordiques depuis Masevaux (68) et Giromagny (90). En effet, en application d'un arrêté préfectoral pris pour la protection des captages d'eau potable de Malvaux et par respect pour le milieu naturel des trois vallées, **les routes sont déneigées mais non salées** (sauf depuis Saint-Maurice-sur-Moselle – 88), ce qui signifie que les voies de circulation restent blanches.

---

**Renseignements auprès d'Alexandra DATTEL (VP Culture) sauf les mercredis** : 03-84-58-86-09  
mail : alexandra.dattel@territoire-de-belfort.gouv.fr